



Recrutement équitable
Services sanitaires en Allemagne

Fair Recruitment
Healthcare Germany

Version : décembre 2022

Information

à propos de la migration professionnelle pour des postes de services sanitaires en Allemagne



Vivre et travailler en Allemagne : Conseils et aide à la décision pour le personnel infirmier recruté à l'étranger

Éditeur :
Kuratorium Deutsche Altershilfe Wilhelmine Lübke Stiftung e.V.
Michaelkirchstrasse 17-18 · 10179 Berlin
Tel: +49 30 / 2218298-0 · Fax: +49 30 / 2218298-66
E-mail: info@kda.de · Site internet: www.kda.de



**Kuratorium
Deutsche Altershilfe**



Recrutement équitable
Services sanitaires en Allemagne

Fair Recruitment
Healthcare Germany

Sommaire

1.	Vous partez en Allemagne ?	3
2.	Informations sur le domaine professionnel : Les services sanitaires en Allemagne	4
2.1	Le cadre des professionnels des services sanitaires en Allemagne.....	4
2.2	Les postes de personnel soignant en Allemagne : qualifications professionnelles et filières de formation	5
2.3	Les tâches du personnel soignant	6
2.4	Les soins infirmiers au quotidien dans les établissements de santé et de soins en Allemagne	7
2.5	Les possibilités de développement professionnel dans le domaine des soins infirmiers en Allemagne	8
2.6	Les associations professionnelles et commerciales	9
3	Le processus de migration économique : Les procédures et les processus	10
3.1	Les voies de la migration économique : Le recrutement et le placement	10
3.2	Les procédures et le processus pour votre migration professionnelle : Les possibilités pour être admis-e en Allemagne	11
3.3	L'immigration ultérieure des membres de la famille.....	13
3.4	La procédure de reconnaissance	13
3.5	La langue dans le contexte du processus de reconnaissance.....	16
3.6	La préparation à l'emploi : Les droits et les obligations des employé-e-s	17
4	L'arrivée et la vie en Allemagne	20
4.1	La sécurité sociale en Allemagne : assurance maladie.....	20
4.2	L'infrastructure du conseil en migration et intégration.....	21
4.3	Opportunités politiques, sociales, religieuses et culturelles	22
4.4	Le conseil neutre et les autres formes de soutien	23
5	Mentions légales	25



1. Vous partez en Allemagne ?



Vous avez suivi une formation professionnelle ou obtenu un diplôme en soins infirmiers et vous envisagez de poursuivre votre carrière professionnelle en tant que personnel soignant en Allemagne ? Vous avez peut-être été contacté-e par une agence de service du personnel ou une école de langues au sujet de la possibilité de travailler comme infirmier ou infirmière en Allemagne.

Ces dernières années, les possibilités d'émigrer ont augmenté pour le personnel de santé venant d'autres pays afin d'aller travailler en Allemagne. La pénurie mondiale de personnel qualifié est également ressentie en Allemagne. Environ 50 000 postes seront laissés non pourvus à l'avenir. La demande croissante de personnel soignant appelle de nouvelles solutions pour les établissements de santé et de soins. Par conséquent, l'Allemagne voit un plus grand nombre d'opportunités dans la migration internationale du personnel soignant.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous, infirmière ou infirmier, qui souhaitez travailler en Allemagne ?

La pénurie de personnel qualifié incitera de plus en plus d'employeurs du vaste domaine professionnel de santé et des soins infirmiers à recruter du personnel soignant à l'étranger. Les compétences que vous apportez en Allemagne en tant qu'infirmière ou infirmier sont d'une grande importance pour permettre aux hôpitaux et aux établissements de soins de continuer à fournir des soins à l'avenir. La migration professionnelle peut se révéler prometteuse pour vous et vous offrir des possibilités d'évolution de carrière. Toutefois, il s'agit également d'un long processus qui doit être soigneusement étudié et planifié.

Grâce à des recherches approfondies, vous pourrez décider par vous-même d'envisager de travailler en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne. Si vous vous informez correctement avant de partir pour l'Allemagne, vous pourrez éviter les complications et les contretemps. Plusieurs facteurs jouent un rôle important dans le choix de votre futur lieu de travail. Par exemple, la situation du marché du travail, mais aussi les possibilités de développement professionnel en tant que personnel soignant dans la région concernée.

Cette brochure contient des informations détaillées sur les conditions en Allemagne. Dans les pages suivantes, vous trouverez un premier aperçu des possibilités qui s'offrent à vous en tant qu'infirmier ou infirmière souhaitant travailler en Allemagne. Les caractéristiques particulières du personnel soignant en Allemagne sont abordées, ainsi que les procédures et processus de migration professionnelle que vous devrez affronter. Vous y trouverez également des informations sur votre arrivée et la vie en Allemagne, avec des conseils utiles ainsi que des liens pour approfondir votre recherche.

Considérez cette brochure comme une introduction à vos prochaines recherches. Ne vous fiez pas à des descriptions ou à des promesses simplistes ou généralisées. Plus vous obtiendrez d'informations auprès de sources dignes de confiance, mieux vous serez préparé-e à vivre et à travailler en Allemagne.

Bonne exploration de vos possibilités en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne !

En savoir plus :

Vous pouvez vous informer sur la situation du marché professionnel du personnel soignant en Allemagne sur la page d'accueil de l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit ») : statistik.arbeitsagentur.de



2. Informations sur le domaine professionnel : Les services sanitaires en Allemagne

2.1 Le cadre des professionnels des services sanitaires en Allemagne



Le métier de personnel soignant n'est pas pratiqué de la même manière autour du monde. Les champs d'activité ainsi que le cadre du personnel soignant diffèrent selon les pays. Par exemple, l'Allemagne présente certains éléments distinctifs. Ce chapitre vous donne un aperçu de ce que cela pourrait impliquer en ce qui vous concerne. Vous apprendrez également les bases de la profession de personnel soignant en Allemagne.

À savoir :

Tout d'abord, il est important de savoir que les infirmiers et infirmières en Allemagne peuvent travailler dans différents environnements :

- Soins intensifs en milieu hospitalier (par exemple, dans les hôpitaux)
- Soins de longue durée en milieu hospitalier (par exemple, établissements de soins de longue durée)
- Soins ambulatoires (par exemple, soins ambulatoires à domicile pour les particuliers)
- Réhabilitation médicale (stationnaire et ambulatoire)
- Soins palliatifs (stationnaires et ambulatoires)

En Allemagne, il n'existe pas de structures de soins primaires où le personnel soignant, les médecins et les autres professionnels de la santé constituent le premier point de contact pour les soins et travaillent en étroite collaboration. Le premier point de contact est le plus souvent le médecin généraliste. Par ailleurs, le personnel soignant n'est employé dans les soins primaires que dans des cas exceptionnels. Les principaux domaines d'activité des autres infirmiers et infirmières se situent principalement dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée pour patients hospitalisés ou les services de soins ambulatoires.

Un autre élément distinctif en Allemagne est la différenciation entre les personnes atteintes de maladies et de traumatismes nécessitant des soins intensifs et les personnes ayant un besoin permanent de soins de longue durée. Ces éléments distinctifs se traduisent par une série de différences pour votre futur domaine d'activité, votre quotidien de personnel soignant et la coopération avec les autres professionnels de la santé. Ces différences sont abordées en détail au chapitre 1.4.

En savoir plus :

Vous trouverez de plus amples informations sur les postes de services sanitaires en Allemagne sur le portail d'information du gouvernement fédéral : [Make it in Germany \(réussir en Allemagne\)](#)

Le réseau d'intégration par qualification (réseau IQ) a également créé un [dossier thématique sur les services sanitaires](#) en Allemagne.



2. Informations sur le domaine professionnel : Les services sanitaires en Allemagne

2.2 Les postes de personnel soignant en Allemagne : qualifications professionnelles et filières de formation

À savoir :

En Allemagne, les postes de personnel infirmier ont longtemps été des formations purement professionnelles. Aujourd'hui encore, c'est le type de qualification le plus courant. Seuls environ un à deux pour cent de tout le personnel soignant en Allemagne ont actuellement un diplôme en soins infirmiers. Depuis 2020, il existe une qualification professionnelle uniforme pour le titre d'« infirmier », « Pflegefachmann » et d'« infirmière », « Pflegefachfrau ». Cette profession est réglementée par la loi sur les professions infirmières (PfIBG). Cette qualification professionnelle permet d'acquérir des compétences complètes en matière de soins infirmiers. Les compétences acquises doivent permettre de s'occuper de personnes de différents groupes d'âge dans les différents domaines de soins.

Les termes « Pflegefachmann » et « Pflegefachfrau » remplacent ainsi les trois titres professionnels précédents, axés sur les différents groupes d'âge :

« Personnel soignant en pédiatrie », « personnel soignant » et « personnel soignant pour personnes âgées ».

Parallèlement, la possibilité de suivre une formation pour devenir infirmier (« Pflegefachmann ») ou infirmière (« Pflegefachfrau ») a également été introduite dans toute l'Allemagne. Auparavant, cela n'était possible que par le biais de certaines structures emblématiques. Depuis 2020, il est donc possible d'acquérir une licence d'infirmier (« Pflegefachmann ») ou d'infirmière (« Pflegefachfrau ») via une formation qualifiante dite primaire. Les premiers diplômés sont prévus pour 2023.

Les professions infirmières telles que le personnel infirmier en pratique avancée (par exemple, le personnel infirmier en santé communautaire, le personnel infirmier spécialisé en clinique, le personnel infirmier praticien) titulaires d'un master sont rares et ne servent qu'à titre de modèle. On peut les citer en exemple dans le domaine des soins intensifs aux patients hospitalisés, notamment dans les hôpitaux universitaires. Dans le domaine des soins primaires, le personnel soignant n'est actif que dans le cadre de projets exemplaires (voir chapitre 2.1).

En savoir plus :

Vous trouverez de plus amples informations sur la formation du personnel soignant en Allemagne ici : www.pflegeausbildung.net

Informations complémentaires sur les formations primaires d'infirmier (« Pflegefachmann ») ou d'infirmière (« Pflegefachfrau ») en Allemagne : <https://www.pflegeausbildung.net/alles-zur-ausbildung/pflegestudium/uebersicht-der-studiengaenge.html>

¹ Meng, Peters & Dorin (2022) : Premières analyses du panel infirmier de l'Institut fédéral de l'enseignement professionnel (BIBB) : Un aperçu actualisé des programmes de formation en soins infirmiers menant à des qualifications professionnelles. Institut fédéral de l'enseignement professionnel (BIBB) à Bonn. Extrait de : https://res.bibb.de/vet-repository_780291



2. Informations sur le domaine professionnel : Les services sanitaires en Allemagne

2.3 Les tâches du personnel soignant

Les domaines d'activité et de responsabilité du personnel infirmier diffèrent dans chaque pays. En ce qui concerne l'enseignement infirmier professionnel dominant en Allemagne, il existe des différences majeures par rapport aux autres systèmes de santé dans lesquels le personnel soignant a obtenu une licence ou un master.

À savoir :

Un infirmier ou une infirmière soigne et s'occupe des personnes dans toutes les phases de leur vie. Leurs tâches comprennent un large éventail d'activités de soins. Dont :

- Observation indépendante, conseils, soins et assistance aux patients
- Documentation et évaluation des mesures de soins infirmiers
- Mise en œuvre des directives médicales
- Assistance aux procédures médicales

Toutefois, il se peut que vous ne soyez plus autorisé-e à exercer en Allemagne les activités que vous exerciez auparavant de manière indépendante. Par exemple, l'administration indépendante de médicaments par voie intraveineuse sans l'ordre d'un médecin est interdite en Allemagne.

En Allemagne, **les activités de soins infirmiers de base** ont une priorité élevée dans les hôpitaux et les centres de soins et dans leur perception des soins infirmiers. Par conséquent, les activités suivantes ne sont pas exclusivement réalisées par des aides-soignant-e-s ou des proches, mais appartiennent également en grande partie au domaine de responsabilité du personnel infirmier :

- Personal hygiene
- Nutrition
- Mobility
- Preventive measures (prophylaxis)
- Promoting independence
- Promoting and nurturing communication

En savoir plus :

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur ce sujet ici :

Brève description des fonctions du personnel infirmier de l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit ») : berufenet.arbeitsagentur.de

Brève description du personnel infirmier en pédiatrie de l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit ») : berufenet.arbeitsagentur.de

Aperçu des professions universitaires dans le secteur des services sanitaires du réseau IQ de Berlin : www.kompetenzen-gesundheitsberufe.de



2. Informations sur le domaine professionnel : Les services sanitaires en Allemagne

2.4 Les soins infirmiers au quotidien dans les établissements de santé et de soins en Allemagne

Dans le monde entier, les compétences et les tâches du personnel infirmier, mais aussi la routine au quotidien, sont différents. Des structures et processus différents dans le service, les normes et protocoles infirmiers qui changent ou une différente conception de la coopération interprofessionnelle peuvent être source d'incertitude et d'irritation au tout début.

La section suivante vous donne un aperçu des éventuelles caractéristiques particulières.

À savoir :

Les « soins » n'existent pas en tant que catégorie unique en Allemagne. Chaque établissement a développé ses propres structures, procédures et routines afin de garantir les meilleurs soins possibles selon ses propres conditions. La routine quotidienne des soins infirmiers diffère principalement entre les départements spécialisés, les institutions et les milieux. En outre, il existe plusieurs différences régionales et des réglementations propres à chaque État. Néanmoins, il est possible d'identifier des structures communes qui diffèrent souvent de la routine quotidienne des soins infirmiers dans d'autres pays.

Différences entre les soins à l'hôpital et les soins de longue durée en institution du point de vue du personnel soignant :

Au quotidien, les soins infirmiers **à l'hôpital** sont axés sur la prise en charge intensive des maladies, affections ou blessures de personnes de tous âges. Le personnel infirmier travaille dans le cadre des soins directs aux patients dans les services ou dans des zones fonctionnelles, telles qu'une salle d'opération ou une salle d'urgence. Pour traiter les patients, le personnel soignant travaille quotidiennement avec les médecins et parfois aussi avec d'autres professionnels de la santé.

En revanche, les **soins de longue durée en institution** sont destinés aux personnes qui ne sont plus en mesure de gérer seules leur vie quotidienne. Cela concerne les personnes souffrant de difficultés physiques ou cognitives à long terme, comme les personnes atteintes de maladies liées à la démence ou celles atteintes de multimorbidité. Ces personnes demeurent généralement dans ces institutions pendant une longue période. Par conséquent, les personnes à soigner sont également appelées « résidents ». Les soins quotidiens sont axés sur le maintien et le renforcement d'une vie indépendante. La coopération avec les médecins n'a lieu qu'en cas de nécessité médicale. Et ce sont principalement des médecins généralistes et des spécialistes en consultation externe. Les institutions n'emploient généralement pas leurs propres médecins. Pour les interventions médicales plus complexes, les résidents se rendent à l'hôpital.

Dans les deux cas, les soins sont assurés par des aides-soignant-e-s, des stagiaires et du personnel soignant et d'assistance, ainsi que par des bénévoles. Le soutien des proches, en revanche, est moins important. Les proches ne font généralement que des visites régulières dans ces établissements et entreprennent occasionnellement des activités de soins pendant leur séjour.

La répartition des tâches dans les soins aux patients

La répartition des tâches peut différer de votre expérience d'infirmier ou d'infirmière : En règle générale, chaque infirmier ou infirmière assume les mêmes tâches de soins. Les soins fonctionnels avec une répartition fixe des tâches sont rares. Chaque infirmier ou infirmière a la même responsabilité en ce qui concerne les soins. Contrairement à un infirmier ou une infirmière principal(e), un-e chef-fe de service n'est pas toujours impliqué-e dans les soins aux patients. Il ou elle a plutôt un rôle de coordination et s'occupe, par exemple, de la répartition des tâches.



2. Informations sur le domaine professionnel : Les services sanitaires en Allemagne

Horaires de travail

Chaque institution applique des modèles d'horaire de travail différents. La majorité du personnel soignant en Allemagne travaille à temps partiel avec des solutions partiellement individuelles pour les horaires de travail. Néanmoins, en Allemagne, les soins infirmiers se déroulent principalement selon un modèle à trois gardes : Dans la plupart des cas, il y a des gardes de matin, de jour et de nuit, ainsi que des gardes intermédiaires supplémentaires.

2.5 Les possibilités de développement professionnel dans le domaine des soins infirmiers en Allemagne

La migration professionnelle en Allemagne pour les soins infirmiers vous offre diverses possibilités de carrière. Il existe de nombreuses possibilités de formation continue dans le domaine des soins infirmiers en Allemagne.

À savoir :

Les possibilités de formation complémentaire et de formation continue

Si vous êtes reconnu-e en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne (voir le chapitre 3.4), vous disposez d'un large éventail de formations complémentaires et de cours de formation continue pour développer vos compétences en soins infirmiers.

Si vous souhaitez travailler en soins intensifs ou en salle d'opération, par exemple, il est possible de suivre une formation spécialisée continue dans les domaines des soins intensifs, de l'anesthésie ou de l'oncologie.

Parmi les autres possibilités de développement professionnel, on trouve la formation complémentaire et la formation continue en kinesthésie ou en soins des blessures. Adressez vos souhaits à votre (futur) employeur pour clarifier les possibilités de formation existantes en amont.

Comparées aux études pour l'obtention du diplôme de personnel soignant, les études de gestion sont très courantes en Allemagne. Elles se fondent généralement sur la formation professionnelle en tant qu'infirmier ou infirmière de santé publique (« Gesundheits- und Krankenpfleger/-in »), ou infirmier spécialisé (« Pflegefachmann ») ou infirmière spécialisée (« Pflegefachfrau »).

Si vous souhaitez poursuivre vos études en Allemagne, vous devrez vous renseigner à l'avance pour savoir si vous remplissez toutes les conditions requises pour suivre la formation. Il se peut que votre qualification professionnelle (notamment un baccalauréat ès sciences en soins infirmiers) ne vous permette pas de vous inscrire à un programme de master. Cela est lié à la reconnaissance professionnelle de votre qualification professionnelle en Allemagne. Vous trouverez des informations supplémentaires au chapitre 3.4.

En savoir plus :

Vous trouverez ici un aperçu de vos possibilités : www.pflegestudium.de

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur ce sujet ici : Conseils sur la formation continue du ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche (BMBF) : www.der-weiterbildungsratgeber.de // Téléphone d'information et conseil sur la formation continue +49 800/2017909



2. Information about the Career Field: Healthcare in Germany

Possibilités de formation complémentaire et de formation continue offertes par l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit ») : berufenet.arbeitsagentur.de

Le site internet « Perspectives du secteur de la santé » du réseau IQ de Berlin vous donne un aperçu de l'économie des services sanitaires universitaires :
www.kompetenzen-gesundheitsberufe.de

2.6 Les associations professionnelles et commerciales

À savoir :

Une association professionnelle est une représentation libre et indépendante d'intérêts. Les membres d'une association professionnelle exercent la même profession ou une profession similaire. Avec l'aide de l'association, les intérêts d'un groupe professionnel peuvent être rassemblés et il est plus facile de faire valoir ses revendications auprès des employeurs ou du public.

Le secteur des soins de santé, en particulier, se caractérise par une coopération interprofessionnelle avec d'autres personnes qui travaillent dans les services sanitaires. Une représentation mandatée des intérêts du personnel infirmier peut aider à faire valoir ses intérêts face aux autres membres des professions des services sanitaires et contribuer à la poursuite de la professionnalisation des soins.

Les intérêts du personnel infirmier recruté au niveau international sont également pertinents pour une telle association professionnelle. Afin de se rassembler et de défendre leurs droits, certain·e·s infirmiers et infirmières recruté·e·s à l'étranger pour travailler en Allemagne unissent leurs forces.

Il faut toutefois noter qu'en Allemagne, il n'y a aucune obligation d'être membre d'une association professionnelle. Par conséquent, tout le personnel infirmier en Allemagne n'est pas organisé à des fins de politique professionnelle. Il n'existe pas non plus de registre professionnel des infirmières et infirmiers autorisé·e·s en Allemagne.

En savoir plus :

En Allemagne, il existe un grand nombre d'associations professionnelles pour le secteur des soins infirmiers. Vous trouverez ici une sélection d'associations professionnelles pour les professions infirmières :

Conseil allemand du personnel infirmier
www.deutscher-pflegerat.de

Association professionnelle allemande pour les professions infirmières
www.dbfk.de

Société allemande pour les soins infirmiers spécialisés et les services fonctionnels
www.dgf-online.de

Association professionnelle allemande pour les soins des personnes âgées
www.dbva.de

Association du personnel infirmier de la Croix-Rouge allemande
www.rotkreuzschwestern.de



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

3.1 Les voies de la migration économique : Le recrutement et le placement



La migration professionnelle vers l'Allemagne est un processus qui nécessite une bonne planification et comporte des obstacles bureaucratiques. Dans le chapitre suivant, vous trouverez un aperçu des étapes et des procédures à suivre. Cela commence par les premières démarches dans votre pays d'origine et se termine par l'autorisation de travailler comme personnel soignant en Allemagne.

À savoir :

Face à la pénurie croissante de travailleurs qualifiés, de plus en plus d'entreprises allemandes dans le secteur de santé et de soins infirmiers se mobilisent pour recruter du personnel soignant dans le monde entier. Diverses options s'offrent aux entreprises : Une distinction est faite entre le recrutement organisé par l'État et le recrutement dans le secteur privé.

Le recrutement organisé par l'État

Les infirmières et infirmiers ayant une qualification professionnelle acquise à l'étranger peuvent être contacté-e-s par l'Agence centrale de placement international et spécialisé (« Zentrale Auslands- und Fachvermittlung », abr. ZAV) de l'Agence fédérale pour l'emploi, et ceci avant même qu'une équivalence de la qualification professionnelle acquise à l'étranger avec une profession de référence ait été établie. Ce sont des accords bilatéraux spécifiques entre les pays en vue de favoriser la coopération intergouvernementale.

De tels arrangements de médiation ont également été utilisés, par exemple dans le cadre du projet Triple Win. Depuis 2013, la Société allemande pour la coopération internationale (« Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit » [GIZ]) et ZAV organisent le processus de recrutement, de reconnaissance et d'intégration du personnel infirmier recruté à l'international comme un processus global. Les projets de Triple Win se déroulent entre autres en Bosnie-Herzégovine, aux Philippines, en Tunisie, en Indonésie et au Kerala (Inde).

Le recrutement dans le secteur privé

Parallèlement au recrutement organisé par l'État, les entreprises allemandes de santé et de soins infirmiers ont également la possibilité de recruter de manière indépendante du personnel soignant à l'étranger et de les attirer en Allemagne dans le cadre de la migration professionnelle. Elles peuvent soit organiser elles-mêmes ce processus de recrutement, soit faire appel à une agence de recrutement qui se chargera de ce processus, partiellement ou bien entièrement.

De plus en plus, les entreprises ou les agences de recrutement du secteur de la santé et des soins commencent donc à s'intéresser à vous. Vous avez peut-être même déjà été approché-e par eux ou avez entendu parler d'expériences de personnes dans votre domaine.

Par ailleurs, vous avez également la possibilité d'effectuer vous-même votre propre procédure d'immigration et de reconnaissance et de commencer à chercher un futur employeur en Allemagne par vos propres moyens.

L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) est là pour vous aider à trouver une entreprise de santé et de soins infirmiers appropriée en Allemagne par le biais de la [ligne d'assistance téléphonique « Travailler et vivre en Allemagne »](#).

La section suivante (chapitres 3.2 à 3.4) explique plus en détail les étapes de la procédure que vous devrez suivre pour être admis-e en Allemagne et obtenir la reconnaissance professionnelle.



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

En savoir plus :

Vous trouverez de plus amples informations sur vos possibilités de migration économique sur le site internet de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) : <https://www.bamf.de/DE/Themen/MigrationAufenthalt/migrationaufenthalt-node.html>

3.2 Les procédures et le processus pour votre migration professionnelle : Les possibilités pour être admis-e en Allemagne

Pour être admis-e en Allemagne en tant qu'infirmier ou infirmière recruté-e à l'étranger dans un pays tiers, vous aurez besoin d'un visa basé sur un permis de séjour. Ce permis vous est accordé pour la durée de votre séjour. Si vous souhaitez poursuivre votre activité professionnelle de personnel infirmier en Allemagne, il s'agit généralement du « séjour aux fins d'une activité lucrative », conformément à l'article 18 de la loi sur le séjour (AufenthG).

Toutefois, avant de pouvoir travailler comme personnel soignant en Allemagne, vous devrez impérativement effectuer une procédure de reconnaissance (voir chapitre 3.4). Si votre diplôme d'infirmier ou d'infirmière n'est pas reconnu immédiatement, vous devrez d'abord vous inscrire pour participer à une mesure de reconnaissance. Pour cela, il vous sera délivré un permis de séjour temporaire aux fins de reconnaissance professionnelle conformément à l'article 16d de la loi sur le séjour (AufenthG).

À savoir :

Depuis mars 2020, la loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés (« Fachkräfteeinwanderungsgesetz » [FEG]) a ouvert la possibilité au personnel infirmier recruté à l'étranger d'accélérer les procédures d'admission. Cette question est régie par l'article 81a de la loi sur le séjour (AufenthG). Vous avez reçu une offre d'emploi ? Dans ce cas, l'employeur peut demander une « procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés » pour vous, moyennant le versement d'une taxe.

La procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés

Le service d'immigration joue un rôle clé dans la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés. Il est chargé de coordonner et de regrouper toutes les procédures de demande et constitue le point de contact central dans la procédure. De plus, le service d'immigration prend en charge la révision de toutes les exigences applicables et le lancement de la procédure de reconnaissance, de délivrance du permis de travail et du visa. Les autorités concernées sont liées par des délais relativement courts tout au long de la procédure. Généralement, la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés ne dure pas plus de quatre mois. Toutefois, il faut souligner que les autorités ne pourront respecter ces délais que si tous les documents nécessaires sont disponibles.

Par exemple, les délais exacts de la procédure sont expliqués étape par étape sur les pages du site [Make it in Germany](#).

En alternative à la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés, il existe deux autres possibilités pour être admis-e :

- (1) La « procédure d'admission normale » conformément aux articles 18 ou 16d de la loi sur le séjour (AufenthG) ou
- (2) Admission sur la base d'un accord de médiation de l'Agence fédérale pour l'emploi conformément à l'article 16d paragraphe 4 dans le cadre du recrutement organisé par l'État (voir chapitre 3.1).



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

La procédure d'admission normale conformément aux articles 18 ou 16d de la loi sur le séjour (1)

Contrairement à la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés, les demandes dans le cadre de la procédure d'admission normale ne sont pas soumises aux services centraux d'immigration sous forme groupée. Les délais pour les autorités concernées sont beaucoup plus longs. Les procédures de reconnaissance et de séjour doivent donc être amorcées séparément l'une de l'autre auprès de l'autorité compétente concernée.

En tant qu'infirmier ou infirmière diplômé-e à l'étranger, vous pouvez soumettre la demande de reconnaissance à votre autorité locale de reconnaissance avant d'être admis-e en Allemagne (pour plus d'informations, voir le chapitre 3.4). Le résultat de la procédure de reconnaissance détermine le permis de séjour et la délivrance du visa :

A) L'admission aux fins de reconnaissance conformément à l'article 16d de la loi sur le séjour

Si vous obtenez une reconnaissance partielle de votre qualification professionnelle dans le cadre de la procédure de reconnaissance, un visa d'admission conformément à l'article 16d AufenthG doit être demandé auprès de la représentation étrangère allemande dans votre pays d'origine (ambassade allemande ou consulat général allemand).

Une fois que vous êtes arrivé-e en Allemagne, une demande de permis de séjour conformément à l'article 16d (3) AufenthG doit être présentée à votre service local d'immigration en Allemagne sur la base de votre visa d'admission.

B) L'admission aux fins d'un emploi rémunéré conformément à l'article 18 de la loi sur le séjour

Si vous obtenez la reconnaissance complète de votre qualification professionnelle dans le cadre de la procédure de reconnaissance et que vous remplissez les exigences linguistiques (voir chapitre 3.5), vous pouvez faire une demande d'un visa d'admission conformément à l'article 18 AufenthG auprès de la représentation étrangère allemande dans votre pays (ambassade allemande ou consulat général allemand).

Une fois que vous êtes arrivé-e en Allemagne, une demande de permis de séjour conformément à l'article 18 (3) AufenthG doit être présentée à votre service local d'immigration en Allemagne sur la base de votre visa d'admission.

Dans le cadre de la procédure d'admission normale, il faut savoir que vous devez déjà avoir une offre d'emploi concrète auprès de votre futur employeur en Allemagne avant d'être admis-e dans le pays. En règle générale, un contrat de travail fixe n'est pas nécessaire.

Vous pouvez également trouver des informations plus détaillées ainsi que les autres conditions préalables et délais de la procédure normale sur les pages du site [Make it in Germany](#).

L'admission sur la base d'accords de médiation avec l'Agence fédérale pour l'emploi (2)

Depuis mars 2020, il existe également la possibilité d'être admis-e en Allemagne dans le cadre d'accords de médiation de l'Agence fédérale pour l'emploi avec les services de l'emploi de certains pays d'origine. Cette option est légalement stipulée dans l'article 16d paragraphe 4 de la loi sur le séjour (AufenthG). Le visa délivré pour l'admission ne nécessite pas l'accomplissement d'une procédure de reconnaissance individuelle. Cette procédure diffère de celles mentionnées ci-dessus.



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

En savoir plus :

Pour plus d'informations sur la procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés, veuillez consulter la page d'accueil du site [Make it in Germany](#).

La [ligne d'assistance téléphonique « Travailler et vivre en Allemagne »](#) soutient également l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamts für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) dans la procédure d'admission normale.

Des informations détaillées sur le réseau IQ pour l'admission dans le cadre des accords de médiation peuvent être trouvées ici : [Version allemande](#) ou [version française](#).

Vous trouverez de plus amples informations sur l'immigration ultérieure des membres de la famille ici : [Office fédéral des migrations et des réfugiés \(« Bundesamts für Migration und Flüchtlinge » \[BAMF\]\)](#).

3.3 L'immigration ultérieure des membres de la famille

À savoir :

Déménager en Allemagne peut signifier que vous allez devoir laisser votre famille dans votre pays d'origine pendant la durée de votre procédure de reconnaissance en Allemagne. Parlez à votre futur employeur des possibilités de soutien au regroupement familial afin d'organiser le plus rapidement possible l'immigration ultérieure des membres de votre famille. L'employeur peut, par exemple, vous aider à rechercher les critères exacts pour le regroupement familial ou à présenter les documents officiels aux autorités compétentes.

La base juridique du regroupement familial est régie par les articles 27 et suivants de la loi sur le séjour. La loi fait la distinction entre l'immigration des citoyens de l'U.E. et l'immigration des ressortissants de pays tiers.

En savoir plus :

Make-it-in-Germany propose aux infirmiers et infirmières recruté-e-s à l'étranger des [informations sur le regroupement familial](#) ainsi qu'un guide étape par étape.

L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamts für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) vous propose également un aperçu des [possibilités de regroupement familial](#).

3.4 La procédure de reconnaissance

La profession d'infirmier (« Pflegefachmann ») et d'infirmière (« Pflegefachfrau ») est une « profession réglementée », ce qui signifie que l'éducation et la formation sont prescrites par l'État. Pour pouvoir travailler en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne, vous devez obtenir un permis d'État vous autorisant à porter le titre professionnel allemand d'infirmier (« Pflegefachmann ») ou d'infirmière (« Pflegefachfrau »). Pour obtenir cette autorisation, le personnel infirmier recruté à l'étranger doit remplir deux conditions :

- (1) L'équivalence du diplôme de personnel infirmier avec le diplôme allemand de personnel infirmier (= **reconnaissance professionnelle**) et
- (2) les compétences linguistiques nécessaires à l'exercice de la profession (voir chapitre 3.5).

Ce n'est que lorsque les deux conditions seront remplies (1+2) que le personnel soignant recruté à l'étranger obtiendra l'autorisation d'utiliser les titres professionnels « Pflegefachmann » ou « Pflegefachfrau » (aussi : **Permis d'exercice professionnel**).



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

À savoir :

Les étapes de l'obtention d'une licence professionnelle – La demande de reconnaissance de l'équivalence de votre diplôme de personnel infirmier acquis à l'étranger

Comme expliqué au chapitre 3.2, il est conseillé de demander la reconnaissance de l'équivalence de votre diplôme de personnel infirmier acquis à l'étranger avant de partir pour l'Allemagne. La demande est soumise à l'autorité locale compétente pour la reconnaissance professionnelle dans votre futur lieu de résidence en Allemagne. Dans la procédure accélérée, la procédure de reconnaissance est automatiquement lancée et transmise par les services d'immigration à l'autorité compétente.

Lorsque vous présentez une demande, il faut veiller à spécifier une profession de référence. Cela correspond à l'équivalent allemand de votre diplôme de personnel infirmier acquis à l'étranger : En règle générale, cela correspond à la formation professionnelle allemande de « Pflegefachmann » ou « Pflegefachfrau » conformément à la loi sur les professions infirmières (PflBG).

Jusqu'en 2024, la profession de référence de l'ancien profil professionnel de « Gesundheits- und Krankenpfleger/ in » peut également être possible.

La détermination de l'équivalence

Pour obtenir une reconnaissance professionnelle, vos documents (certificats, diplômes, relevés de notes, etc.) sont d'abord vérifiés par les autorités compétentes dans le cadre du « test d'équivalence » (« Gleichwertigkeitsprüfung »). Le contenu théorique et pratique de votre enseignement et de votre formation est comparé au contenu de l'enseignement et de la formation allemands en soins infirmiers.

La profession de personnel soignant n'est pas pratiquée de la même manière dans tous les pays. De même, l'éducation et la formation diffèrent. Il est donc possible qu'il vous manque encore certains contenus de formation alors qu'ils sont obligatoires pour travailler en tant qu'infirmière ou infirmier en Allemagne.

Toutefois, si vous remplissez toutes les conditions, votre qualification professionnelle sera reconnue. Et si vos compétences linguistiques en allemand sont suffisantes (voir chapitre 3.5), vous recevrez une licence professionnelle vous permettant d'exercer la profession d'infirmier ou infirmière en Allemagne.

Dans de nombreux cas, cependant, les contenus de formation insuffisants peuvent être rattrapés dès le début de votre séjour en Allemagne. Ceux-ci sont consignés par écrit au moyen d'un avis d'évaluation (appelé aussi familièrement « avis de déficit »). Le cas échéant, il précise également les contenus que vous devrez rattraper à l'aide d'une mesure compensatoire.

Les mesures de compensation des disparités substantielles pour atteindre l'équivalence

Il existe deux façons de rattraper le manque de contenu de la formation (« déficit ») au moyen d'une mesure compensatoire. Ceci est régi par l'article 40, paragraphe 3, phrase 2 de la loi sur les professions infirmières (PflBG). En tant qu'infirmière ou infirmier titulaire d'un diplôme professionnel acquis à l'étranger, vous avez le droit de choisir entre un stage d'adaptation et un examen de connaissances :

Le stage d'adaptation

Conformément à l'article 44 de l'ordonnance sur la formation et les examens pour les professions infirmières (PflAPrV), les disparités constatées dans votre diplôme peuvent être compensées individuellement grâce à un stage d'adaptation. L'autorité compétente détermine la durée et le contenu du stage d'adaptation. Dans un stage d'adaptation, les disparités identifiées sont compensées de manière ciblée. Les stages d'adaptation se composent généralement de leçons spécialisées et de travaux pratiques. Ils se terminent par une discussion finale sur le contenu du stage.



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

L'examen de connaissances

L'examen de connaissances est un examen d'État conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur la formation et les examens pour les professions infirmières (PflAPrV). Il se compose d'une partie pratique et d'une partie orale. L'examen de connaissances permet de vérifier si vous avez les compétences nécessaires pour exercer la profession. Il s'agit des contenus essentiels de l'enseignement en Allemagne. Vous pouvez vous préparer à l'examen de connaissances dans le cadre de cours spécialisés. Il ne peut être repassé qu'une fois.

Des cours de préparation à l'examen de connaissances sont proposés en Allemagne par différents établissements d'enseignement. Ils ne sont pas réglementés par la loi, car ils ne sont pas obligatoires. Les stages d'adaptation doivent être approuvés par l'autorité compétente et ne peuvent être proposés que par des écoles de personnel infirmier et des établissements d'enseignement reconnus par l'État.

Des concepts de cours innovants prévoient déjà une formation linguistique dans le cadre des mesures compensatoires (par exemple, avec la coopération de spécialistes et de professeurs de langues, avec des mentors linguistiques lors de missions pratiques ou grâce à des cours de langues d'accompagnement). Vous avez ainsi la possibilité de commencer tôt à travailler sur votre nouveau lieu de travail et de vous familiariser rapidement avec celui-ci (par exemple, en effectuant des travaux pratiques pendant la mesure compensatoire).

L'obtention de l'autorisation d'utiliser le titre professionnel : licence professionnelle

Si la mesure compensatoire à prendre en Allemagne a été réussie (=reconnaissance professionnelle [1]) et si les compétences linguistiques nécessaires en allemand ont été présentées au niveau approprié (voir chapitre 3.5) (2), vous serez autorisé·e à utiliser le titre professionnel « Pflegefachmann » ou « Pflegefachfrau ». Cette licence professionnelle vous permet d'exercer une activité en tant qu'infirmier ou infirmière en Allemagne. Il convient toutefois de noter que votre qualification professionnelle (par exemple, un Baccalauréat ès sciences en soins infirmiers) est pratiquement assimilée à une formation professionnelle allemande : elle équivaut à « Pflegefachmann » ou « Pflegefachfrau ». Étant donné que le diplôme allemand d'infirmier ou d'infirmière équivaut principalement à une formation professionnelle, il se peut que vous n'ayez pas le droit de poursuivre un master complémentaire avec votre diplôme reconnu en Allemagne.

En savoir plus :

Le réseau IQ a publié un dossier thématique sur les soins infirmiers contenant des [informations générales sur la reconnaissance professionnelle du personnel infirmier](#).

Institut fédéral pour la formation professionnelle (« Bundesinstitut für Berufsbildung » [BIBB]) : [Informations sur la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères en Allemagne](#)

Reconnaissance en Allemagne : Le [portail d'information du gouvernement fédéral sur la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères](#)

Vous pouvez découvrir comment faire reconnaître votre qualification professionnelle et qui en est responsable en utilisant le moteur de recherche de reconnaissance. Vous trouverez ici des centres de conseil bénévoles.

Centre de service central pour la reconnaissance professionnelle (« Zentrale Servicestelle Berufs-anerkennung » [ZSBA]) : [Conseils et soutien bénévoles sur le processus de reconnaissance](#)

Dans le cadre du projet [ProRecognition](#), le personnel infirmier qualifié peut recevoir des conseils sur la reconnaissance professionnelle dans 10 pays étrangers (notamment au Vietnam, au Brésil, en Colombie, en Bosnie-Herzégovine, en Inde et en Ukraine).



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

3.5 La langue dans le contexte du processus de reconnaissance

Comme expliqué au chapitre 3.4, il faut non seulement la reconnaissance du diplôme d'infirmier ou d'infirmière acquis à l'étranger, mais il faut aussi démontrer un certain niveau de langue allemande pour l'obtention de la licence professionnelle. Vous n'aurez le droit d'exercer l'activité de personnel soignant en Allemagne qu'avec ces documents.

À savoir :

Pour la délivrance du visa de participation à une mesure compensatoire en Allemagne conformément à l'article 16d AufenthG, des compétences linguistiques en allemand au niveau B1 sont généralement suffisantes. Vous pourrez développer vos compétences linguistiques en Allemagne.

Les dispositions relatives aux exigences linguistiques pour l'obtention d'une licence professionnelle sont actuellement en cours de révision. Dans certains États fédéraux, un examen de langue B2 dans le domaine des soins infirmiers doit être passé. Dans un premier temps, cet examen linguistique spécialisé sera introduit à Hambourg, Brême, Schleswig-Holstein, en Basse-Saxe et en Bavière. Dans les autres États fédéraux, des compétences générales en allemand au niveau B2 sont actuellement suffisantes. Vous devez apporter la preuve des connaissances linguistiques requises minimum pour obtenir la reconnaissance de la licence professionnelle en tant qu'infirmier ou infirmière. Renseignez-vous sur les dispositions exactes auprès de votre autorité de reconnaissance compétente.

La participation à des cours de langue professionnelle dans le cadre du processus de reconnaissance en Allemagne peut être financée, si nécessaire, par le biais de l'« Ordonnance relative à la promotion de la langue allemande à des fins professionnelles » (« Verordnung über die berufsbezogene Deutschsprachförderung », abr. DeuFöV). L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (« Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » [BAMF]) en est responsable. Les employeurs peuvent vous aider à obtenir des informations auprès du BAMF sur les possibilités de financement.

Comment puis-je identifier une école de langue offrant de bons cours d'allemand en dehors de l'Allemagne ?

Votre motivation personnelle ainsi que vos connaissances antérieures et votre expérience d'apprentissage d'une langue vont jouer sur la réussite de votre apprentissage. La qualité de l'enseignement et du matériel pédagogique, l'environnement d'apprentissage et la qualification de votre professeur sont tout aussi importants et auront un impact sur votre réussite. Plusieurs critères peuvent vous aider à identifier une école de langue offrant de bons cours d'allemand. L'Institut Goethe a rassemblé des recommandations détaillées qui peuvent vous [orienter dans le choix de votre école de langue](#).

Les propositions numériques

Outre les cours de langue classiques, il existe également des services de soutien numérique pour améliorer vos compétences linguistiques en allemand. Par exemple, les services gratuits suivants ont été développés spécifiquement pour les infirmières et infirmiers recruté·e·s à l'étranger :

Une journée d'allemand, pour personnel soignant

Une journée d'allemand, pour personnel soignant (« Ein Tag Deutsch in der Pflege ») est un jeu d'apprentissage gratuit pour la langue allemande niveau B1 pour le personnel infirmier avec des exercices sur la communication, le vocabulaire et les structures, pratiqués avec des situations réelles de personnel soignant. Disponible en version en ligne ou sur une application.

Jeux d'apprentissage de l'Institut Goethe

L'Institut Goethe propose des jeux d'apprentissage de langues, par exemple avec une mission d'infiltration dans un hôpital.



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

En savoir plus :

Sur le site internet du centre de compétence IQ pour la langue allemande liée au travail, vous trouverez une collection de ressources pour le domaine des soins infirmiers, afin de vous aider dans votre apprentissage de la langue. www.deutsch-am-arbeitsplatz.de

3.6 La préparation à l'emploi : Les droits et les obligations des employé-e-s

En tant qu'infirmière ou infirmier recruté-e à l'étranger, vous avez des droits et des obligations en ce qui concerne votre emploi économique dans les services sanitaires en Allemagne. La section suivante vise à en donner un aperçu. Votre futur contrat de travail est un élément central à cet égard, dans lequel plusieurs aspects doivent être pris en compte. Lisez toujours un contrat de travail avec attention et informez-vous de vos droits et obligations en tant qu'employé-e en Allemagne avant de le signer.

À savoir :

Le **contrat de travail** constitue la base juridique d'une relation de travail en Allemagne. Il définit les droits et les obligations des employé-e-s. Les informations suivantes doivent vous être communiquées avant ou pendant la conclusion du contrat :

- Noms des parties prenantes (votre nom et celui de l'entreprise)
- Début et durée du contrat
- Informations sur la période d'essai, le cas échéant
- Lieu de travail
- Description du poste (vos tâches sur place)
- Informations sur le salaire
- Informations sur le temps de travail en heures par semaine
- Informations sur les congés payés en jours par an
- Informations sur les délais de préavis mutuels

Dans le secteur des soins infirmiers, il est toutefois fréquent que vous ne receviez pas de contrat de travail individuel, mais que vous soyez employé-e par le biais d'une convention collective. Une convention collective régit les droits et obligations des employé-e-s et des employeurs. Cela inclut les conditions de travail telles que les salaires, les horaires de travail et les congés payés.

S'il existe une convention collective, les dispositions qu'elle contient priment sur les dispositions légales. Les dispositions de la convention collective sont uniformes pour tou-te-s les employé-e-s. Par conséquent, les informations énumérées ne figurent pas dans le contrat de travail individuel, mais dans la convention collective. Dans le cas d'une convention collective, vous êtes classé-e dans un groupe de rémunération et un niveau d'expérience en fonction de votre qualification et de votre expérience professionnelles et vous recevez votre salaire conformément au tarif spécifié pour la classification spécifiée. Les dispositions de la convention collective sur lesquelles votre salaire est fondé sont accessibles au public et peuvent être consultées, entre autres, sur Internet.

Les heures de travail maximales et périodes de repos minimales : santé et sécurité au travail

En Allemagne, la santé et la sécurité au travail sont une priorité pour la protection des employé-e-s. Cela inclut, entre autres, l'obligation de respecter des heures de travail maximales et des périodes de repos minimales. Les employeurs sont responsables du respect de ces règles. Selon la loi sur le temps de travail (ArbZG), une journée de travail ne peut dépasser une moyenne de huit heures.



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

Toutefois, une exception s'applique au personnel infirmier : La durée maximale de travail par jour peut être supérieure à huit heures et peut être prolongée jusqu'à douze heures. Après cette durée de travail dépassant la moyenne, les employé-e-s doivent bénéficier d'un repos d'au moins onze heures.

Dans le cadre de ce temps de travail, il existe également des règles de pause requises par la loi (temps de pause). Avec un temps de travail de six à neuf heures, une pause d'au moins 30 minutes doit être prévue et une pause de 45 minutes pour un temps de travail de plus de neuf heures. La pause doit être prise au plus tard après six heures de travail.

Des périodes de repos doivent également être observées entre deux périodes de travail. Normalement, cette période est d'au moins onze heures ; la période de repos peut être réduite à dix heures pour le personnel soignant. Dans ce cas, des périodes de repos plus longues doivent être accordées ultérieurement pour compenser.

Lorsque le travail est effectué le dimanche et les jours fériés, des jours de repos de remplacement doivent être accordés dans les 14 jours suivants. Concrètement, cela signifie qu'en tant qu'infirmière ou infirmier, vous pouvez être amené-e à travailler pendant 19 jours d'affilée.

Les délais de préavis :

Le préavis de rupture de contrat peut être donné par l'une ou l'autre des parties : Tant l'employé-e que l'employeur peut mettre fin au contrat de travail. Les délais doivent être respectés dans ce contexte. La relation de travail ne prendra fin qu'à échéance du délai. Les délais de préavis varient en fonction de l'ancienneté de la relation de travail. En Allemagne, le délai de préavis légal est en principe d'au moins quatre semaines, soit à partir du 15, soit à la fin du mois civil. Attention : ce délai de préavis légal ne s'applique que si vous êtes employé-e avec un contrat à durée indéterminée depuis plus de six mois.

Vous trouverez toutes les informations sur vos délais de préavis, y compris pendant la période d'essai, soit dans votre contrat de travail, soit dans votre convention collective. Vous pouvez par exemple obtenir des conventions collectives auprès des institutions de l'association d'aide sociale paritaire (« Paritätischer Wohlfahrtsverband »). Si vous ne trouvez aucune information sur les délais de préavis dans votre contrat de travail ou votre convention collective, il est essentiel de définir ces détails par écrit. Sinon, les dispositions légales s'appliquent.

Les clauses d'engagement et/ou de remboursement

Les clauses d'engagement et de remboursement décrivent certaines obligations que les employé-e-s ont envers une entreprise. En général, de telles clauses sont autorisées dans votre contrat de travail. Ces règles stipulent spécifiquement que vous n'êtes pas autorisé-e à changer d'emploi pendant une certaine période. Vous êtes « lié-e » à votre emploi pour une durée déterminée (= clause d'engagement). Si vous changez d'emploi malgré la réglementation en vigueur, vous devez vous attendre à ce que les employeurs exigent le remboursement d'un certain montant (= clause de remboursement). Toutefois, cette demande doit être présentée devant un tribunal du travail.

Soyez donc particulièrement vigilant-e à ces clauses d'engagement et/ou de remboursement et vérifiez la pertinence des informations. Celles-ci se trouvent dans votre contrat de travail ou dans des documents complémentaires. La jurisprudence a prouvé que les clauses d'engagement et de remboursement sont rarement efficaces. La validité de l'ensemble du contrat de travail n'en dépend pas. Normalement, le risque de perte incombe à l'employeur, et il est considéré comme une dépense de fonctionnement. En cas d'incertitude, des juristes indépendants spécialisés dans le droit du travail allemand peuvent vous aider. Il est possible de faire une demande d'aide judiciaire. Cela permettra de réduire votre risque financier.



3. Le processus de migration économique : Les procédures et les processus

Vous pouvez également utiliser le service « Intégration équitable » du réseau IQ. Il propose des conseils sur plusieurs sujets tels que les clauses d'engagement et/ou de remboursement. Voir le chapitre 6.4 pour de plus amples informations.

La cogestion et la participation aux décisions de l'entreprise :

En Allemagne, les employé-e-s ont droit à la cogestion et à la participation aux processus de décision de leur entreprise.

Si vous travaillez pour un employeur public ou privé, vous pouvez vous adresser au comité d'entreprise ou au comité du personnel. Il s'agit d'une représentation des employé-e-s élue et institutionnalisée dans les entreprises et les groupes. Ils représentent les intérêts et les perspectives de tou-te-s les employé-e-s vis-à-vis de la direction.

Dans les institutions religieuses ou caritatives, l'organe de codécision est appelé représentation des employé-e-s (MAV). Leurs membres élus représentent également les intérêts des employé-e-s vis-à-vis des employeurs. Leurs tâches sont comparables à celles des comités d'entreprise. La MAV est légalement régie par les lois sur la représentation des employé-e-s : la loi sur la représentation des employé-e-s dans l'Église protestante d'Allemagne (MVG-EKD) pour l'Église protestante et le règlement sur la représentation des employé-e-s (MAVO) pour l'Église catholique.

En savoir plus :

www.make-it-in-germany.com

www.faire-integration.de

[https://www.bundesgesundheitsministerium.de/
minor-kontor.de](https://www.bundesgesundheitsministerium.de/minor-kontor.de)





4. L'arrivée et la vie en Allemagne



4.1 La sécurité sociale en Allemagne – assurance maladie

À savoir :

Pendant votre activité professionnelle en tant qu'infirmière ou infirmier en Allemagne, vous êtes obligatoirement assuré-e dans le cadre de l'assurance sociale. En Allemagne, l'assurance sociale comprend cinq assurances légales qui vous couvrent dans différents cas de figure : maladie, besoin de soins de longue durée, chômage, accidents et retraite. En contrepartie, vous recevrez une aide financière des compagnies d'assurance si, par exemple, vous avez un accident ou si vous perdez votre emploi. Dans de nombreux cas de maladie, vos frais sont entièrement pris en charge.

L'assurance sociale comprend **l'assurance pension obligatoire, l'assurance maladie obligatoire, l'assurance dépendance, l'assurance accidents obligatoire et l'assurance chômage obligatoire.**

L'obligation d'assurance signifie que vous êtes tenu-e de verser des cotisations à la sécurité sociale lorsque vous exercez une activité en tant que salarié-e. Ces versements sont généralement déduits automatiquement de votre salaire, comme les impôts. Le montant est un pourcentage déterminé par la loi. Autrement dit, cela dépend de votre salaire. Les cotisations sont versées aux fonds de la branche d'assurance concernée. Dans le cas de l'assurance maladie obligatoire, par exemple, elles sont versées dans ce que l'on appelle le fonds de santé.

Pour satisfaire à l'obligation d'assurance, vous devez, entre autres, vous inscrire auprès d'une caisse d'assurance maladie obligatoire. Il existe actuellement 97 compagnies d'assurance maladie en Allemagne (au 1er janvier 2022). Les prestations de l'assurance maladie respective sont réglementées au niveau fédéral et comprennent tous les services qui sont médicalement nécessaires. Les différences entre les assurances portent exclusivement sur les services supplémentaires. En souscrivant à une assurance maladie, vous êtes automatiquement assuré-e pour les soins infirmiers.

Certaines particularités des différentes branches d'assurance sont décrites en détail ici :

L'assurance solidaire :

L'assurance maladie et l'assurance dépendance sont organisées de manière solidaire. Cela signifie que vos cotisations ne seront pas versées directement et à parts égales aux bénéficiaires. Au lieu de cela, ces prestations sont versées aux membres de la compagnie d'assurance qui cotisent, en fonction de leurs besoins et donc pour des montants variables.

Les prestations en espèces basées sur les cotisations :

L'assurance pension est une prestation en espèces basée sur les cotisations. Le montant des prestations d'assurance est donc constitué par le montant des cotisations que vous avez versées. En résumé, cela signifie que vous recevrez ce que vous avez précédemment versé à votre assurance pension. L'assurance chômage vous est également versée directement si vous êtes au chômage. Toutefois, le montant de la prestation en espèces est calculé ici sur la base de votre salaire des douze derniers mois.



4. L'arrivée et la vie en Allemagne

Informations sur l'assurance pension :

Vous cotisez à l'assurance pension afin de recevoir une pension après votre période d'emploi. Cette période s'appelle la retraite. Le montant de la pension est déterminé sur la base de vos revenus pendant votre emploi. Les années de cotisation en Allemagne sont comptabilisées ici. En règle générale, les pensions de l'assurance pension obligatoire sont également versées à l'étranger. C'est le cas si vous émigrez à nouveau après votre emploi en Allemagne. Toutefois, il peut y avoir des restrictions dans certains cas individuels. Il est donc important que vous vous informiez en temps utile sur votre situation personnelle auprès de l'assurance pension en Allemagne.

L'assurance chômage :

L'assurance chômage verse aux chômeurs un revenu régulier pendant une certaine durée. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez en principe avoir été assuré-e pendant un an au cours des deux dernières années dans le cadre de votre activité professionnelle et être en recherche d'un nouvel emploi.

En savoir plus :

Pour plus d'informations sur l'assurance sociale, veuillez consulter le site interne [Make it in Germany](#).

4.2 L'infrastructure du conseil en migration et intégration

1.3

À savoir :

De nombreux conseils en matière de migration et d'intégration sont proposés en Allemagne. Vous trouverez ici certains des points de contact les plus importants :

Depuis 2005, le gouvernement fédéral soutient le conseil en migration pour les immigrants adultes. Il s'agit d'un service spécialement conçu pour les migrants récemment arrivés.

mbeon Migrationsberatung est un service numérique. Il permet aux personnes en quête de conseils d'utiliser l'application mbeon-App pour demander des conseils par chat. On peut y trouver des réponses à des questions sur l'arrivée en Allemagne, le travail et la profession, l'apprentissage de l'allemand, la santé et le logement. La consultation des conseils par chat est gratuite, anonyme et les données sont sécurisées. Simultanément, l'application et le site internet de la BAMF fournissent de nombreuses informations sur la migration en guise de première approche. Il est également possible d'obtenir des conseils personnalisés dans un centre de conseil MBE.

Faire Integration est un service de conseil à l'échelle nationale pour les réfugiés et les migrants qui ne sont pas originaires de l'U.E. Le service comprend un soutien concernant les questions de droit social et de droit du travail. Par le biais d'une sélection pratique de sujets, vous pourrez en apprendre davantage sur de nombreux points intéressants tels que le salaire, les heures de travail, les vacances, le préavis et l'assurance maladie.



4. L'arrivée et la vie en Allemagne

Dans les centres de conseil, vous pourrez trouver des conseils sur des questions spécifiques concernant les conditions de travail dans un emploi, la formation ou les stages. Certains centres de conseil fournissent des conseils utiles et des informations complémentaires qui répondront à vos questions avant même que vous ne commenciez à travailler en Allemagne. Dans de nombreux cas, il n'est pas nécessaire de travailler déjà en Allemagne pour demander de l'aide. Les centres de conseil proposent également des ateliers tels que des cours d'intégration ou de langue. Si vous avez de plus amples questions sur des sujets tels que la recherche d'emploi ou le statut de résident, vous serez orienté-e vers des services de conseil spécialisés et des institutions de conseil.

En savoir plus :

Vous trouverez des informations générales sur les conseils sur la migration ici : www.netzwerk-iq.de

Ministère fédéral de l'intérieur, de la construction et de la communauté (« Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat ») : www.bmi.bund.de

4.3 Opportunités politiques, sociales, religieuses et culturelles

1.3

À savoir :

En Allemagne, il est possible de s'engager politiquement, socialement, religieusement ou culturellement d'une multitude de façons. Le site internet du [Commissaire du gouvernement fédéral pour la migration, les réfugiés et l'intégration](#) propose une première introduction à la recherche de possibilités de participation et de soutien.

Il existe aussi souvent des agents communaux d'intégration au niveau local qui ont pour mission de favoriser la participation sociale de toutes les personnes résidant en Allemagne. Ce sont des personnes de contact centrales dans la région concernée qui peuvent se mettre en réseau avec une autre partie prenante, si nécessaire.

La participation sociale et culturelle permet également aux migrants de s'organiser. Les représentations étrangères de la région concernée (ambassades, consulats) présentent souvent une liste des organisations et associations existantes. Ces dernières années, plusieurs groupes de personnes venues en Allemagne en tant qu'infirmière ou infirmier ont également uni leurs forces.

Les communautés religieuses locales, les congrégations religieuses et les associations musicales, sportives ou culturelles de votre lieu de résidence offrent une autre possibilité importante de se réunir.

En savoir plus :

Les réseaux IQ proposent également de nombreuses solutions. Vous trouverez des exemples dans votre région ici : www.netzwerk-iq.de



4. L'arrivée et la vie en Allemagne

4.4 Le conseil neutre et les autres formes de soutien

À savoir :

Indépendamment des informations que vous recevez de votre employeur ou de votre agence, vous avez également la possibilité d'obtenir le soutien de centres de conseil neutre.

En Allemagne, il existe un vaste réseau de services de conseil et d'assistance qui, la plupart du temps, fournissent également une aide gratuite et des conseils neutres.

Il existe de nombreuses possibilités, dont certaines sont énumérées ici. N'hésitez pas à en profiter, elles pourraient être très utiles dans différentes situations.

En savoir plus :

Les premiers conseils en étant à l'étranger : [ligne d'assistance téléphonique « Travailler et vivre en Allemagne »](#)

Le réseau « Travailler et vivre » (Netzwerk « Arbeit und Leben ») pour conseiller les employé-e-s étranger-ère-s a été créé pour l'échange professionnel, la qualification et les relations publiques. Les conseils sont disponibles en plusieurs langues (principalement en allemand, anglais, français, espagnol, polonais, ukrainien, croate, russe, turc ou arabe). www.arbeitundleben.de

Centre de conseil Ban Ying : <https://www.ban-ying.de/>

Handbook Allemagne répond de A à Z à toutes vos questions sur la vie en Allemagne, sous forme de vidéos et de textes. Vous pouvez choisir parmi ces sept langues : allemand, arabe, anglais, persan, turc, français, pachto et russe. Dans Handbook Allemagne, vous trouverez des conseils importants, notamment sur les thèmes de l'asile, du logement, de la santé, du travail et de l'éducation, de la garde d'enfants et des études. Sur les pages locales, vous pouvez également trouver les coordonnées d'une personne de contact dans votre région. Voici un exemple :

[Comment fonctionne le système de soins allemand ?](#)

Enfin, nous vous recommandons également les vidéos YouTube de la Confédération allemande des syndicats (« Deutscher Gewerkschaftsbund » [DGB]) sur le droit du travail. Cependant, elles ne font pas directement référence aux professions infirmières.

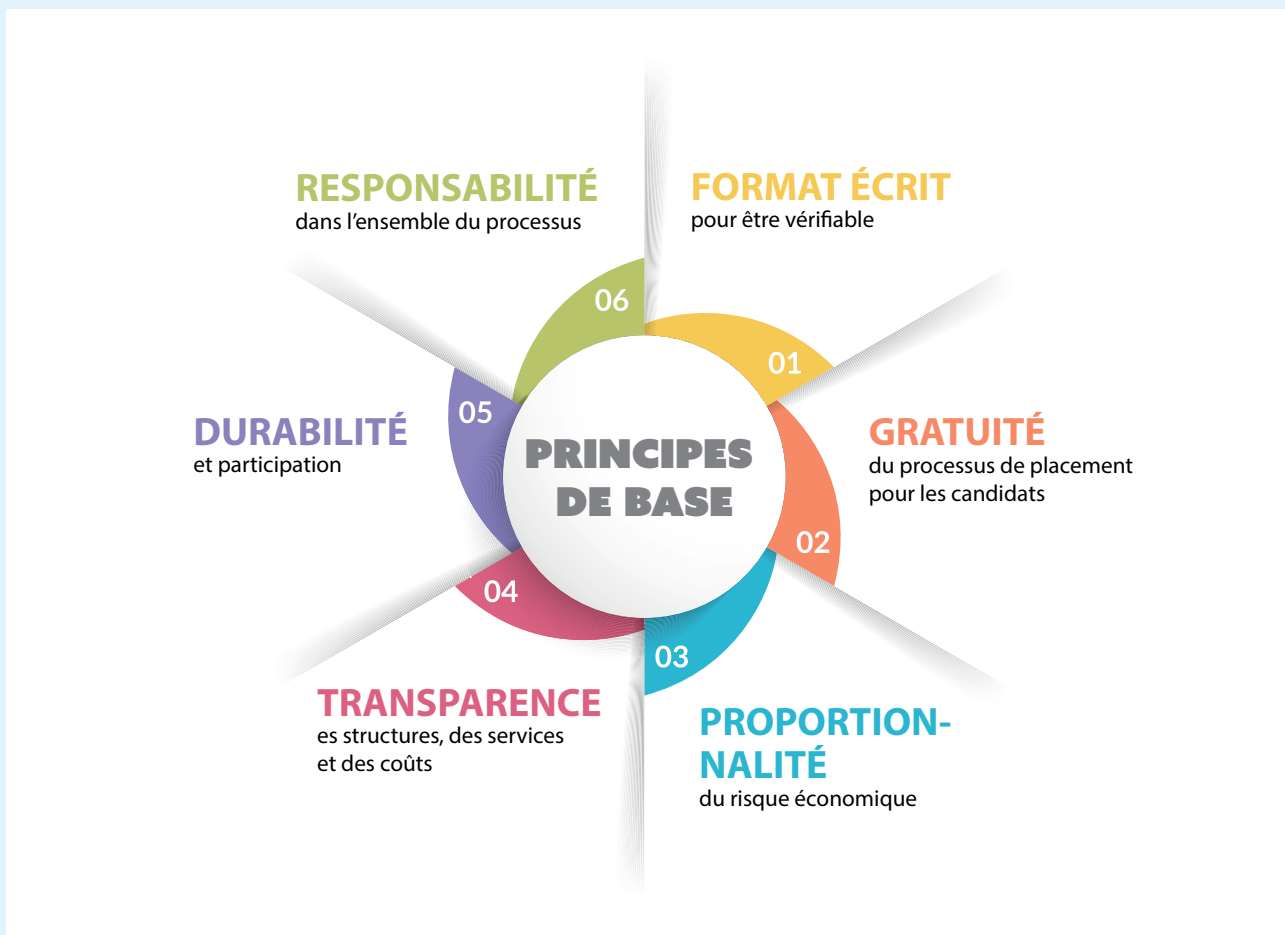


Présentation du Comité de qualité

Le comité de qualité « Recrutement et placement de personnel infirmier de l'étranger » (« Anwerbung und Vermittlung von Pflegekräften aus dem Ausland e.V. ») s'engage pour un recrutement et un placement éthiquement justifiables, équitables et durables du personnel soignant émigrant en Allemagne.

Il attribue le label de qualité RAL « **Recrutement équitable services sanitaires en Allemagne** ». Les agences de recrutement privées, ainsi que les établissements de santé et de soins qui recrutent de manière indépendante des infirmières et infirmiers de l'étranger vers l'Allemagne, peuvent demander ce label de qualité. Les détenteurs du label de qualité « Recrutement équitable services sanitaires en Allemagne » adhèrent à des principes importants. Ces exigences sont réparties dans un catalogue d'exigences en fonction de critères de qualité avec des indicateurs vérifiables individuellement. Le catalogue d'exigences est révisé une fois par an.

Les six principes directeurs du catalogue d'exigences



Nous dépendons également de votre aide pour l'assurance qualité et la poursuite du développement du catalogue d'exigences. Vous pouvez consulter le catalogue d'exigences actuel en allemand et en anglais [ici](#).

Si vous souhaitez partager avec nous votre expérience de placement en tant qu'infirmière ou infirmier de l'étranger en Allemagne, vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse acwedeking@kda.de.

Nous recevons votre message avec plaisir !



Recrutement équitable
Services sanitaires en Allemagne

Fair Recruitment
Healthcare Germany



5. Mentions légales

Informations sur la migration professionnelle pour des postes de services sanitaires en Allemagne

Vivre et travailler en Allemagne : Conseils et aide à la décision pour le personnel infirmier recruté à l'étranger

Écrit par

Maike Zwergel

Centre d'excellence d'Allemagne pour les professionnels internationaux dans le domaine de la santé et des soins infirmiers (DKF)

Décembre 2022

Éditeur

Kuratorium Deutsche Altershilfe
Wilhelmine-Lübke-Stiftung e. V. (KDA)
Michaelkirchstraße 17-18 · 10179 Berlin
Tel: +49 30 / 2218298-0 · Fax: +49 30 / 2218298-66
E-Mail: info@kda.de · Site internet: <http://www.kda.de>

Photos: © Adobe Stock

Citation suggérée :

Zwergel, M. (2022): Informations sur la migration économique pour des postes de services sanitaires en Allemagne. Vivre et travailler en Allemagne : conseils et aide à la décision pour le personnel infirmier recruté à l'étranger (2e édition revue et corrigée). Brochure d'information sur la mise en œuvre du critère 1.7 du catalogue d'exigences pour le label de qualité « Recrutement équitable services sanitaires en Allemagne ». Kuratorium Deutsche Altershilfe Wilhelmine-Lübke-Stiftung e.V. (éditeur) : Berlin.